



40
ans

Candidatures
au poste de membre non votant
du Comité de retraite
désigné en assemblée annuelle par les participants actifs
2010

Période de vote :
Du 17 au 21 mai 2010
aux assemblées annuelles de votre établissement





Procédure d'élection

La Loi 116 sur les régimes complémentaires de retraite, modifiée par le projet de loi 102, prévoit qu'à l'occasion de cette assemblée annuelle, deux (2) personnes désignées par les participants actifs et deux (2) autres désignées par les participants inactifs et les retraités pourront être élues au Comité de retraite pour un mandat d'un (1) an. Pour chacun de ces groupes, il y aura un membre votant et un membre non votant.

Avec leur bulletin de mise en candidature, les candidats doivent transmettre au soussigné un document d'une page faisant état du poste et des motifs pour lesquels ils se présentent et donnant aussi un résumé de leur curriculum vitae. Si le nombre de personnes mises en candidature correspond au nombre de postes vacants dans chaque groupe, les personnes mises en candidature seront automatiquement élues.

Les candidats intéressés doivent prendre note que la période de mise en candidature se terminera le 3 mai 2010, 16 h 00.

Bulletin de mise en candidature

Postes à combler - (s.v.p. Cocher ✓)

- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;
 - Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;
- OU
- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs;
 - Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs.

Je, MATTHIEU DUFOUR, désire être candidat(e) à l'élection qui se
(nom du candidat ou de la candidate)
tiendra lors de l'assemblée annuelle de mai 2010.

Matthieu Dufour
Signature

3 mai 2010
Date

575 OAK, ST-LAMBERT
Adresse J4P 2R3

DUFOUR.MATTHIEU@UQAM.CA
Courriel

N.B. N'oubliez pas de joindre une page faisant état de vos réalisations et des motifs pour lesquels vous vous portez candidat. DATE LIMITE : 3 mai 2010 – 16 h 00



1^{er} mai 2010

Présentation pour la candidature de membre non-votant du Comité de retraite

J'enseigne l'actuariat au département de mathématiques de l'UQAM depuis août 2001. Avant, j'ai travaillé trois ans (de 1998 à 2001) pour une firme d'actuaire-conseil (Aon), dans la section d'évaluations actuarielles des caisses de retraites (un an) et ensuite dans la section de gestion d'actifs (deux ans).

À l'UQAM, en plus des cours d'actuariat, j'ai dirigé des étudiants à la maîtrise en mathématiques financières du département de mathématiques.

Je suis associé (ASA) de la SOA (Society of Actuaries) et je suis avancé dans le processus d'obtention du statut de « Fellow » (FSA) de la SOA avec comme champ de spécialisation la gestion de portefeuilles.

J'ai travaillé comme consultant auprès du Bureau International du Travail (BIT), une branche de l'ONU, dans le renouvellement de leur programme d'évaluation actuarielle de programmes sociaux. J'ai enseigné l'actuariat en Roumanie et les applications informatiques de l'actuariat en Jordanie dans le cadre de coopération internationale.

Mes connaissances théoriques des processus de gestions d'actifs, d'évaluation du risque et de produits dérivés sont excellentes, et je suis confiant de pouvoir apporter à l'ensemble des membres du RRUQ un regard éclairé sur nos investissements. Si l'assemblée me désigne comme Membre non-votant du comité de retraite, j'apporterai rigueur et dévouement à cette tâche que je remplirais avec grand intérêt.

Matthew Dufour



4ⁿ

Procédure d'élection

La Loi 116 sur les régimes complémentaires de retraite, modifiée par le projet de loi 102, prévoit qu'à l'occasion de cette assemblée annuelle, deux (2) personnes désignées par les participants actifs et deux (2) autres désignées par les participants inactifs et les retraités pourront être élues au Comité de retraite pour un mandat d'un (1) an. Pour chacun de ces groupes, il y aura un membre votant et un membre non votant.

Avec leur bulletin de mise en candidature, les candidats doivent transmettre au soussigné un document d'une page faisant état du poste et des motifs pour lesquels ils se présentent et donnant aussi un résumé de leur curriculum vitae. Si le nombre de personnes mises en candidature correspond au nombre de postes vacants dans chaque groupe, les personnes mises en candidature seront automatiquement élues.

Les candidats intéressés doivent prendre note que la période de mise en candidature se terminera le 3 mai 2010, 16 h 00.

Bulletin de mise en candidature

Postes à combler - (s.v.p. Cocher ✓)

- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;
 - Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;
- OU
- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs;
 - Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs.

Je, FREDERIC MICHAUD, désire être candidat(e) à l'élection qui se
(nom du candidat ou de la candidate)
tiendra lors de l'assemblée annuelle de mai 2010.

F. Michaud
Signature

3 mai 2010
Date

UQAM, Département de Mathématiques
Adresse

michaud.fredERIC@ugam.ca
Courriel

N.B. N'oubliez pas de joindre une page faisant état de vos réalisations et des motifs pour lesquels vous vous portez candidat. **DATE LIMITE : 3 mai 2010 – 16 h 00**


Montréal, 1^{er} mai 2010.

Madame, Monsieur,

J'écris cette lettre afin de motiver ma candidature pour être membre non-votant du Comité de retraite, comme représentant des participants actifs du Régime de retraite de l'Université du Québec. Je suis de nouveau professeur d'actuariat au département de mathématiques de l'UQAM depuis l'été 2009.

Mes motivations principales paraîtront évidentes si je commence par décrire mon expérience professionnelle. Je compte sept années d'expérience (1999-2003 et 2005-2007) dans la gestion d'investissements, notamment comme *Vice-président - gestion quantitative* chez Investissements Standard Life, et comme *Gestionnaire de portefeuille - stratégies indicelles* au régime de retraite d'Hydro-Québec. J'ai eu la chance de participer à la gestion d'investissements dans les obligations, dans les options et de contrats à termes sur obligations et les indices mondiaux d'actions, ainsi que dans des produits de base (« commodities »). Dans certains de ces mandats, dits d'immunisation, la gestion était faite directement en relation avec le passif d'un régime de retraite. Par conséquent, et compte tenu que je suis actuaire de formation en tant que Docteur en actuariat et membre Associé de l'Institut Canadien des Actuaires, ma culture des investissements a été fortement influencée par sa relation avec les engagements financiers d'un régime de retraite. Finalement, je détiens aussi le titre de CFA, et je participe depuis janvier 2010 à la mise en place d'une politique de gestion des risques financiers au Régime de retraite d'Air Canada. J'ai aussi été professeur d'actuariat à l'Université Laval (1996-1998) et à l'UQAM (2004-2005).

Ma raison principale de présenter ma candidature est donc de vouloir mettre cette expérience au service de la communauté de l'Université du Québec. Même si j'ai encore beaucoup à apprendre, je crois pouvoir apporter une contribution utile. Ensuite, une autre raison qui me motive à me présenter est relative à mon désir de m'impliquer dans les activités de l'Université à l'extérieur du département de mathématiques de l'UQAM, ce que je n'ai jamais fait activement auparavant. Dans mon cas, le RRUQ me semble l'endroit naturel pour commencer à le faire. Comme autre motivation, je mentionnerai mon intérêt personnel de mieux comprendre le fonctionnement du RRUQ et ses choix stratégiques, notamment au niveau de ses investissements.



Frédéric Michaud, D. Sc., CFA,

Professeur, département de mathématiques de l'UQAM

(514) 987 – 3000 poste 2867, michaud.frederic@uqam.ca



40
ans

Candidatures
au poste de membre votant
du Comité de retraite
désigné en assemblée annuelle par les participants actifs
2010

Période de vote :
Du 17 au 21 mai 2010
aux assemblées annuelles de votre établissement



Procédure d'élection

La Loi 116 sur les régimes complémentaires de retraite, modifiée par le projet de loi 102, prévoit qu'à l'occasion de cette assemblée annuelle, deux (2) personnes désignées par les participants actifs et deux (2) autres désignées par les participants inactifs et les retraités pourront être élues au Comité de retraite pour un mandat d'un (1) an. Pour chacun de ces groupes, il y aura un membre votant et un membre non votant.

Avec leur bulletin de mise en candidature, les candidats doivent transmettre au soussigné un document d'une page faisant état du poste et des motifs pour lesquels ils se présentent et donnant aussi un résumé de leur curriculum vitae. Si le nombre de personnes mises en candidature correspond au nombre de postes vacants dans chaque groupe, les personnes mises en candidature seront automatiquement élues.


Les candidats intéressés doivent prendre note que la période de mise en candidature se terminera le 3 mai 2010; 16 h 00.

Bulletin de mise en candidature

Postes à combler - (s.v.p. Cocher ✓)

- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;
- Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;
- OU**
- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs;
- Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs.

Je, RENÉ DELSANNÉ, désire être candidat(e) à l'élection qui se
(nom du candidat ou de la candidate)
tiendra lors de l'assemblée annuelle de mai 2010.


Signature

25 AVRIL 2010
Date

URAM DEPT & MATH
Adresse

DELSANNE.RENE@URAM.CA
Courriel

N.B. N'oubliez pas de joindre une page faisant état de vos réalisations et des motifs pour lesquels vous vous portez candidat. DATE LIMITE : 3 mai 2010 - 16 h 00

**CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE VOTANT
DÉSIGNÉ PAR LES PARTICIPANTS ACTIFS**

René Delsanne m.sc., f.s.a., f.i.c.a., c.f.a.
Professeur, Université du Québec à Montréal

René Delsanne enseigne au département de mathématiques de l'Université du Québec à Montréal depuis l'été 2000. Il enseigne principalement les cours de mathématiques financières et les cours relatifs aux régimes de retraite et d'avantages sociaux du baccalauréat en actuariat ainsi que les cours du programme de deuxième cycle préparatoires aux examens avancés de la Society of Actuaries.

Monsieur Delsanne est détenteur d'une Maîtrise en mathématiques de l'Université Laval (1977), du titre de Fellow de la Society of Actuaries (1979), du titre de Fellow de l'Institut canadien des actuaires (1980) et du titre d'analyste financier agréé, C.F.A. (1992).

Il a commencé sa carrière en 1977 à La Sauvegarde compagnie d'assurance sur la vie où il a occupé diverses fonctions en tant qu'actuaire et gestionnaire de l'entreprise. Lorsqu'il a quitté l'entreprise, monsieur Delsanne agissait comme vice-président responsable du développement et de l'administration des assurances et rentes individuelles.

En 1988, René Delsanne se joint à la firme d'actuariat conseil MLH+A.. Il agit comme actuaire conseil auprès de divers clients de l'entreprise. Il a mis sur pied la pratique de consultation en gestion d'actifs de MLH+A. Il a été l'associé responsable du bureau de Montréal en 1992 et 1993.

Monsieur Delsanne, s'est joint à la firme Gestion de portefeuille Natcan en 1994 à titre de premier vice-président de l'entreprise. Il était alors responsable du développement des affaires et du service à la clientèle de Natcan.

En 1999, il participe à la création de l'entreprise Expertise Financière J.C. Dorval 1999 inc. Cette entreprise conseille certains clients institutionnels et individuels sur la gestion de leurs portefeuilles d'investissements.

À ce moment, il entreprend également une carrière dans le milieu universitaire, d'abord comme chargé de cours à l'École des HEC de Montréal puis comme professeur d'actuariat à l'Université du Québec à Montréal.

En plus de sa carrière de professeur à l'UQÀM, monsieur Delsanne agit comme conseiller auprès de grandes caisses de retraite et d'institutions financières. Monsieur Delsanne est membre des comités suivants : Comité de placement de la caisse de retraite de la Société Centrale d'Hypothèques et de logement; Comité de retraite et Comité de placement du régime de retraite des employés de l'Université du Québec, Comité de retraite des employés syndiqués de la Commission de la construction du Québec, Comité de placement des caisses de retraite de Air Canada, Commission de la caisse commune de la Ville de Montréal, Comité de gestion des régimes de retraite de la Banque Laurentienne.

Coordonnées :

Tél. : (514) 987-3000, poste 6815

Courriel : delsanne@math.uqam.ca

Procédure d'élection

La *Loi 116 sur les régimes complémentaires de retraite*, modifiée par le projet de loi 102, prévoit qu'à l'occasion de cette assemblée annuelle, deux (2) personnes désignées par les participants actifs et deux (2) autres désignées par les participants inactifs et les retraités pourront être élues au Comité de retraite pour un mandat d'un (1) an. Pour chacun de ces groupes, il y aura un membre votant et un membre non votant.

Avec leur bulletin de mise en candidature, les candidats doivent transmettre au soussigné un document d'une page faisant état du poste et des motifs pour lesquels ils se présentent et donnant aussi un résumé de leur curriculum vitae. Si le nombre de personnes mises en candidature correspond au nombre de postes vacants dans chaque groupe, les personnes mises en candidature seront automatiquement élues.

Les candidats intéressés doivent prendre note que la période de mise en candidature se terminera le 3 mai 2010, 16 h 00.

Bulletin de mise en candidature

Postes à combler - (s.v.p. Cocher ✓)

- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;
- Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;
- OU
- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs;
- Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs.

Je, ANDRÉ RÉGIMBALD, désire être candidat(e) à l'élection qui se
(nom du candidat ou de la candidate)
tiendra lors de l'assemblée annuelle de mai 2010.


Signature

23/04/2010
Date

1190
Adresse

andre.regimbald@rruq.ca
Courriel

N.B. N'oubliez pas de joindre une page faisant état de vos réalisations et des motifs pour lesquels vous vous portez candidat. **DATE LIMITE : 3 mai 2010 – 16 h 00**

Gatineau, le 23 avril 2010

Régime de retraite de l'Université du Québec
2600, boulevard Laurier
Tour de la Cité, 6^e étage, bureau 600
Québec (Québec)
G1V 4W1



Objet : Candidature au poste de membre votant désigné par les participants actifs


Madame, Monsieur,

C'est avec intérêt que je pose ma candidature au poste de **membre votant désigné par les participants actifs** habilité à siéger au comité de retraite. À l'emploi de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et cotisant au Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) dès l'an 2000, je m'intéresse depuis plusieurs années aux questions entourant les enjeux financiers et humains de la retraite. Outre mon intérêt personnel pour le monde du placement, qui m'a amené à gérer moi-même mon régime de retraite enregistré, j'ai développé mes connaissances sur les questions qui touchent la retraite et le système de retraite au Québec et au Canada à travers mon enseignement. J'enseigne en effet, à titre de chargé de cours à l'UQO et à l'Université d'Ottawa, les politiques sociales, lesquelles concernent, entre autres choses, le système de retraite. D'ailleurs, actuellement, je suis attentivement le débat politique lancé par l'État fédéral sur une possible réforme du Régime de pension du Canada ou sur la création d'un autre véhicule privé d'épargne retraite. Ce débat est évidemment lié aux problèmes qu'ont connus pendant la crise financière de 2008 les régimes d'employeurs (faillites, caisses déficitaires, etc.) et aux insuffisances du système de retraite actuel. Il est clair que toute réforme qui suivrait ce débat, si elle a lieu, pourrait avoir des répercussions sur les régimes de retraite tels que le nôtre.

Fort de ces intérêts et de ces connaissances, j'aurai à cœur de bien représenter les participants dans cet environnement changeant aux défis multiples pour les caisses de retraite. Assurer la pérennité du RRUQ et voir à sa bonne et prudente gouvernance, c'est la tâche que je m'assignerais si j'ai le privilège de siéger au comité de retraite.

Quant aux caractéristiques de mon parcours professionnel, vous pourrez constater à la lecture du *curriculum vitae* que je joins à cette lettre, que mon expérience de travail se situe en grande partie dans le monde universitaire, car j'y œuvre à la fois à titre de professionnel et de chargé de cours. Vous pourrez également y voir certaines de mes réalisations.

Veillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.


André Régimbald
Agent de recherche
Université du Québec en Outaouais